

1952. N. 13

27

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 2002 405 9

11

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures à l'Amassadeur  
des Etats-Unis d'Amérique au Canada

SECRETARY OF STATE TO THE AMERICAN AMBASSY

W-176

OTTAWA, le 23 juin 1952. N°

OTTAWA, le 23 juin 1952. N°

L'honneur de me réléver à votre note N° 202, en date du 23 avril 1952, par laquelle vous me rémettiez un projet de loi relatif à l'établissement de stations de télévision à long de la frontière du Canada. Les dispositions de ce projet de loi sont en accord avec les dispositions de la loi relative à la télévision des Etats-Unis. Les dispositions de ce projet de loi sont en accord avec les dispositions de la loi relative à la télévision des Etats-Unis. Les dispositions de ce projet de loi sont en accord avec les dispositions de la loi relative à la télévision des Etats-Unis.

L. B. PEARSON  
L. B. PEARSON

AA  
BA  
19  
  
AA  
DD  
19  
  
b  
P